

# Paramétrer son projet

## Prévisualiser le projet

N'hésitez pas à jeter un coup d'oeil au rendu de votre projet en cliquant sur "Prévisualiser le projet" en haut à droite de la visionneuse. Cela ne va pas générer d'alerte de lecture.

## La signature électronique

Activez la signature sur vos devis ! Le bouton s'affiche si votre fichier est un PDF, passez le curseur en orange et prévisualisez le projet pour voir le rendu !

## Le séparateur

Ajouter un séparateur dans votre projet, vous permettra de clarifier votre ensemble de document. Cela ajoute simplement un titre supplémentaire dans la visionneuse.

## Le thème

Le thème est le paramétrage de la visionneuse. Tilkee propose une marque blanche. Vous avez la possibilité d'ajouter vos couleurs et modifier l'URL Tilkee pour créer un espace dédié pour vos prospects.

Lors de votre configuration du thème vous pouvez définir :

- Le téléchargement activé par défaut ou non sur tous vos projets projets
- La signature électronique Tilkee ou Yousign
- Le bandeau d'information RGPD activé ou non sur la visionneuse

*Pour en savoir plus sur le sujet RGPD, je vous invite à prendre connaissance de l'article RGPD*

## Tags

Vous avez la possibilité de tagguer votre projet afin de la trier, filtrer et vous organiser à votre façon. Exemple de tag : Prospection / Devis / Facture / Produit A / etc

## Collaborateurs

Dans les paramètres du projet, vous pouvez décider d'ajouter un collaborateur. Cela le mets en "copie" du projet, il aura donc accès à ce projet, et pourra recevoir également les alertes de lecture Tilkee.

## **Téléchargement**

En désactivant le téléchargement, vos prospects ne pourront pas télécharger en dur les fichiers. Vous allez donc garder la main à chaque consultation du lien Tilkee. Si votre prospect a besoin de le télécharger pour l'imprimer, vous pouvez revenir dans les paramètres, l'activer manuellement et cela se mettra à jour dans la visionneuse.

## **Autoriser la consultation**

En diffusant des liens web Tilkee, vous gardez la main sur vos documents. Désactivez la consultation à tout moment si jamais vos documents partent à la concurrence. Vous pouvez également ajouter une date d'échéance à votre projet. Une fois la date dépassée, un message s'affiche avec vos coordonnées. Vous recevez également une alerte de tentative de connexion.